

Rugby/Fin de la 2e édition du tournoi national à VII

Un Rugby club de Libreville souverain

F-K-O.M

Libreville/Gabon

Comme l'année dernière, le Rugby club de Libreville (RCL) s'est adjugé, pour la deuxième fois consécutive, le tournoi national à VII, au détriment de l'équipe du Soof.

ORGANISÉE par le président du Rugby club de Libreville (RCL), Jean-Marc Laissy, la 2e édition du tournoi national de rugby à VII dénommée "Léon Folquet", a été remportée par le RCL. L'équipe librevilloise s'est démarquée aux phases qualificatives, avant de battre en finale le club du Soof, actuel leader du championnat national à XV (24-12).

Comme à la première levée, les hommes de Philippe Prigent se sont montrés plus que convaincants, au terme de cette compétition qui fait désormais partie de la famille olympique depuis les derniers J.O. de "Rio". Le fair-play et le respect de l'autre étant l'une des valeurs qui caractérisent la pratique de la balle ovale gabonaise, les six équipes de la Ligue de l'Estuaire se sont affrontées, sous le regard du directeur de cabinet du président du Comité national Olympique (CNO), Sylvie Kotha, qui a d'ailleurs salué les efforts de la fédération nationale pour le développement de cette discipline dans notre pays. Pour le directeur technique de l'équipe nationale à VII, Justin Ndé, le tournoi a été d'un bon niveau : «Il y a beaucoup



Photo : D.R.

Les pensionnaires de l'école de rugby du RCL posant ici, avec les joueurs de l'équipe senior.

d'évolutions notables dans la pratique du rugby à VII. Néanmoins, les joueurs continuent de faire l'amalgame entre le rugby à VII et à XV. Ils ont tendance à faire des regroupements et à chercher le contact. Alors qu'au rugby à VII, on exploite surtout les espaces, on ne cherche pas les affrontements », a-t-il noté. Non sans rassurer que les efforts seront consentis dans ce sens, pour faire bouger les lignes.

M. Nde, a dit avoir été surpris par l'équipe des Vautours: «Ce n'est pas une surprise si elle a occupé la troisième place de cette compétition où les équipes ont produit du beau jeu dans l'ensemble », a-t-il poursuivi.

Jean-Marc Laissy, l'organisateur de ce tournoi d'un jour, a, pour sa part, salué la première participation de l'équipe du 6e Bima, le Rugbyphant, qui termine 5e au classement. Il a également regretté le désistement des Margouillats de Port-Gentil et le Rugby club d'Oyem : «En ce qui concerne l'équipe de Port-Gentil, ses responsables

m'ont indiqué qu'ils n'avaient pas assez de moyens pour un déplacement à Libreville, et qu'ils préfèrent se concentrer sur le championnat national»,



Photo : D.R.

Les joueurs du Rugby club de Libreville, heureux de conserver leur titre.

ment à Libreville, et qu'ils préfèrent se concentrer sur le championnat national»,

a-t-il indiqué. Au-delà de ces deux forfaits, M. Laissy est plutôt

satisfait de l'engouement suscité au cours de ce tournoi où le niveau technique, selon lui, était bon. Même si des efforts restent encore à fournir pour voir le rugby à VII sur les bons rails au Gabon, comme celui à XV.

Notons également que cette compétition a permis aux jeunes de l'école de rugby d'Owendo et leurs camarades du Rugby club de Libreville, de s'exprimer au cours d'un match d'exhibition. A la grande satisfaction de leurs formateurs et de leurs parents, venus assister à cette confrontation.



Jusqu'au 10 juin, appelez le **8545** et gagnez* une minute de course!

*Appelez le 8545 et gagnez une minute de course par tirage au sort.



Photo : Kennedy ONDO MBA

Jean-Marc Laissy: "Nous avons pour objectif de conserver nos différents titres remportés l'an dernier".

Depuis des décennies, Nestlé répond aux besoins des familles grâce à des produits de qualité qui contribuent à la bonne nutrition de tous.

Les femmes le savent, elles ont du bon sens, elles choisissent la bonne nutrition !

Mesdames,
NESTLÉ vous offre une minute de course dans votre supermarché !

Soyez célébrées...



La minute de course n'est applicable que sur tous les produits NESTLÉ. Les termes et conditions s'appliquent chez les revendeurs NESTLÉ. Règlement disponible chez l'enseigne de maître DUT Lanchy (L'Ange) Cabaret Maître Huguette Bongo, Autorité de justice à Libreville - (tél. : 14 336)



Good Food, Good Life